

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 25 mars 2020

[Covid-19]

Des centres de consultation dédiés, à Rennes

L'Agence régionale de santé, le CHU de Rennes (Samu Centre 15), la Caisse primaire d'assurance maladie, SOS Médecins, l'Ordre des médecins, les associations des médecins libéraux et la Ville de Rennes travaillent conjointement à la mise en place rapide de centres de consultation dédiés à Rennes pour accueillir de manière sécurisée les patients présentant des symptômes liés au Covid-19.

La première prise en charge des patients continue à se faire par leur médecin traitant. Les médecins libéraux se sont organisés pour suivre les patients soit en téléconsultation, soit en direct dans les cabinets. Selon les directives du ministre de la Santé, ils sont dotés en matériel de protection par l'ARS, *via* les pharmacies.

Les centres de consultation dédiés viendront en renfort de cette organisation pour assurer une meilleure couverture du territoire selon l'évolution de l'épidémie. Ils ne seront accessibles que sur orientation par le médecin traitant ou par le 15.

À ce jour, les médecins libéraux font savoir qu'ils ne sont pas saturés ; il s'agit donc d'une mesure de prévention pour anticiper un nombre important de patients avec symptômes.

À Rennes, il est ainsi prévu de mobiliser des locaux existants de SOS médecins (rue Eugène-Pottier, à Cleunay) ; des locaux au sein du CHU, à Pontchaillou (Carl, maison médicale de garde). Pour assurer une bonne couverture du territoire, un site sera également dédié dans les locaux de l'école de la Poterie. La Ville de Rennes apportera son soutien logistique à cette organisation.

En dehors de Rennes, les discussions devraient aboutir à la création de deux sites au sein du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire.

Ces centres médicaux dédiés seront activés dans les prochains jours sur décision de l'ARS et pourront monter en capacité au fur et à mesure des besoins.